

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

EN 1894

Rédacteur en chef : Léon MAYET

Directeur : Léon FOURNIER



France..... UN AN
8 fr.
Etranger (union postale)..... 9 »

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1^{er} janvier 1894.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne..... » 50
Réclames..... 1 »
Faits divers..... 2 »

SOMMAIRE : Chronique Hebdomadaire. — Partie Officielle : Mairie de Lyon : Nomination de M. E.-O. Lami, administrateur délégué du Conseil supérieur de l'Exposition. — Bureau permanent. — Partie non Officielle : Exposition Ouvrière. — La Ville de Paris à l'Exposition de Lyon. — Le Comité de la Presse lyonnaise. — La Cheminée monumentale de l'Exposition. — Le Jardin de l'Horticulture à l'Exposition de Lyon. — L'Exposition de Chicago. — A nos lecteurs. — La Photographie à l'Exposition. — Bulletin financier.

GRAVURE : Jardin de l'Horticulture.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE



Nous voilà à quelques semaines seulement de l'ouverture. A défaut du calendrier, l'activité qui règne place des Terreaux et à l'Hôtel de Ville, dans les services directs de l'exploitation et dans ceux de la Direction générale, suffiraient à nous l'apprendre.

Il est fort intéressant d'assister en spectateur, pendant quelques instants à l'incessant va et vient, au mouvement continu des visiteurs affairés qui se pressent au Palais St-Pierre, pour réclamer leur inscription ou arrêter les dispositions définitives.

Pendant que les uns attendent leur tour, que les courtiers discutent et défendent les intérêts de leurs clients, les autres s'adressent aux employés affairés. Ceux-ci viennent pour la force motrice, et l'ingénieur discute avec eux les conditions de leur contrat et de leur installation. C'est le côté technique. Avec une habileté savante, on jongle de ce côté avec les coefficients de rendement et avec tous les termes barbares dont la science, pour se cacher du vulgaire, a enrichi le dictionnaire. Là-bas, dans le service des exposants, c'est un adhérent qui discute sa place, une vitrine isolée, qui cherche sa place, fait valoir ses droits. Et tout à côté, prenant le courrier qu'apporte le secrétaire général de l'exploitation, le personnel se répartit la correspondance à répondre qui alimente infatigablement une laborieuse machine à écrire.

**

Le spectacle n'est pas différent dans les plus somptueux salons de l'Hôtel de Ville. La présence de M. Lami a apporté un nouvel élément d'activité. Son cabinet, non plus que celui de M. Rochex, le chef du secrétariat général du Conseil supérieur, ne désemplit pas de visiteurs. Sa table encombrée de livres, de documents, de notes, de plans, atteste la rapide étude qu'il a faite déjà de la tâche qui lui incombe, et qu'il mènera à bonne fin, grâce à sa compé-

tence, grâce aussi à tous les concours qui lui sont acquis.

Plusieurs heures par jour, le vice-président et le secrétaire du Conseil supérieur, M. Pila et M. Faure, viennent l'aider de leur présence et de leurs avis, et lui faciliter, en en prenant leur part, la mission dont il est chargé.

Les réunions en effet se multiplient. Voici le moment de compter les bataillons dévoués. C'était samedi, la Commission permanente; lundi, dans l'après-midi, le Comité de la Presse; le soir, le groupe II. Les autres groupes vont suivre le même exemple, et le tableau de la semaine prochaine est chargé de séances en perspective.

C'est que voici l'heure, en effet, des dispositions définitives. Il faut se préoccuper des services si complexes et si compliqués de la manutention. Cela comporte tout d'abord un service d'imprimés aux indications très nettes, puis l'organisation d'un magasin pour les emballages et la conservation des caisses vides, l'organisation de l'entrepôt des douanes.

Lorsque les colis seront arrivés, grâce à ces indications, que la voie P.-L.-M. les aura amenés au centre de l'Exposition, il restera à se préoccuper de l'installation.

Pour cela, il aura fallu que l'immense superficie de la coupole ait été, sur le papier, découpée en autant de places qu'elle contient de secteurs affectés aux groupes et aux classes.

Chacun de ces secteurs aura été étudié au point de vue des exposants inscrits et ce papier donnera fidèlement l'indication de la répartition des emplacements arrêtés d'un commun accord par la Commission permanente, M. Lami, le service de l'exploitation et les présidents des groupes intéressés.

**

Au moment où cet article paraîtra, j'imagine et j'espère que le Conseil des Ministres aura donné aux bureaux de l'Hôtel de Ville, une nouvelle série de travaux, en votant les subventions qui donneront à l'Exposition un caractère officiel. Alors, il faudra rapidement saisir toutes les puissances étrangères, nommer les commissaires et préparer à de nouveaux Exposants de nouveaux pavillons!

Les surfaces s'enlèvent. Proportionnellement

on est beaucoup plus avancé qu'on ne l'était pour 1889 à la même époque.

Et maintenant, au dehors comme chez nous, on sent la conviction triompher de toutes les incrédulités. L'Exposition a fait la preuve de St-Thomas; elle a résisté, par le fait, par la marche en avant, par le progrès continu, à tous les doutes. Les bons prophètes ont été ceux qui n'ont pas désespéré de la puissance et de l'énergie vitale de notre cité — les plus hésitants, les plus pessimistes sont forcés d'en convenir. L'Exposition a séduit le public à Lyon, dans la région, partout. L'opinion publique commence à s'échauffer en sa faveur, à supputer ses conséquences et ses résultats, et à affirmer par avance devant la splendeur des palais, le succès final.

C'est la revanche définitive du bon sens. Elle ne fera que s'accroître à mesure que la collaboration de tous et l'effort suprême du dernier coup de collier auront doublé les dernières difficultés d'ordre matériel — les seules avec lesquelles on ait à compter aujourd'hui.

Que les temps sont changés!

PARTIE OFFICIELLE

MAIRIE DE LYON

Extrait des Registres des arrêtés du Maire

Nous, Maire de Lyon, Commandeur de la Légion d'honneur, Officier de l'instruction publique, Président du Conseil supérieur de l'Exposition.

Vu l'art. 5 du règlement annexé de l'Exposition de 1894.

Vu la lettre, en date du 10 janvier courant de M. Claret, concessionnaire général de cette Exposition.

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — M. E.-O. Lami, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, est nommé administrateur

délégué du Conseil supérieur de l'Exposition de Lyon.

ART. 2. — En cette qualité, M. Lami exercera sous l'autorité et le Contrôle du Conseil supérieur, les attributions qui sont dévolues à la direction générale de l'Exposition par le règlement général et le règlement annexé du 1^{er} juillet 1893.

ART. 3. — M. Lami restera en fonctions jusqu'à fin 1894, ou jusqu'à la liquidation de l'Exposition, si cette liquidation est terminée avant cette époque.

Son traitement, à la charge du concessionnaire général, est fixé à la somme totale de 35.000 fr. (trente cinq mille francs).

ART. 4. — Le présent arrêté sera notifié à M. Lami, à M. Claret et au Conseil supérieur de l'Exposition.

Lyon, le 12 janvier 1894,

POUR LE MAIRE DE LYON EMPÊCHÉ,

Le 1^{er} Adjoint faisant fonctions,

Signé : ROSSIGNEUX.

EXPOSITION DE LYON

BUREAU PERMANENT

Le Bureau permanent du Conseil supérieur chargé de la direction générale et officielle de l'Exposition, en vertu de l'article 5 du règlement municipal du 1^{er} juillet, a délégué ses pouvoirs à M. E.-O. Lami, chevalier de la Légion d'honneur, un des principaux collaborateurs de M. Berger, et a procédé, dans la séance du 13 janvier, à son installation régulière.

Étaient présents : MM. Rossignaux, Chevillard, Bouffier, Léon Delaroche, Ulysse Pila, Faure, Marchegay, Poirier, Piotet, Résal, Claret et Grenier.

M. Pila a présenté à ses collègues de la commission M. Lami, dont il a fait le plus grand éloge.

Il dit que cette nomination vient soulager le Bureau permanent dans l'exercice de fonctions auxquelles il s'est consacré avec autant d'activité que de dévouement désintéressé et qu'il continuera avec l'appui de la compétence du nouvel administrateur délégué.

M. Bouffier, président du Conseil général, s'associe aux paroles de M. Pila, mais il lui reporte en grande partie le mérite des résultats obtenus, et exprime le désir que les remerciements les plus vifs lui soient adressés par la Commission permanente en attendant que l'opinion publique les ratifie.

M. Lami présente à la commission un exposé très complet des principales questions à résoudre : classement, installation, documents divers pour les exposants, magasinage des caisses vides, entrepôt des douanes, jury, indication des emplacements dont les présidents de groupes et de classes du comité d'organisation doivent arrêter la répartition, commission des fêtes.

La solution de toutes ces questions est confiée à M. Lami, qui en poursuivra la réalisation d'accord avec le service de l'exploitation.

M. E.-O. Lami annonce ensuite l'arrivée prochaine d'un de ses collaborateurs, M. de Bathz, ingénieur, qui revient de Chicago. M. de Bathz prendra en mains la partie technique de l'installation des exposants et aidera M. Lami dans le travail de classification des emplacements.

La dernière partie de la séance a été consacrée à l'examen de la possibilité de construction de nouveaux bâtiments supplémentaires et de réalisation de l'éclairage électrique de la grande coupole et des palais principaux.

La Commission permanente a étudié cette double question dans tous ses détails. Des débats sont ressorties des conclusions très favorables et, sur la proposition de M. Faure, elle a décidé de renvoyer ces conclusions à la décision bienveillante du Conseil municipal.

A la demande de M. Lami, qui a déjà imprimé aux divers services dont il a la direction une très grande activité, la commission permanente prend la décision de se réunir tous les jeudis pour étudier et résoudre les questions en cours.

La séance a été levée à 7 heures.

PARTIE NON OFFICIELLE

EXPOSITION OUVRIÈRE

Pour être restés longtemps à l'état embryonnaire, nous ne commençons pas moins à sortir de l'inconnu, aujourd'hui même en conseil des ministres, il a dû être fortement question des ouvriers lyonnais, et si les espérances que nous avons entrevues sont réalisées, demain nous serons sortis de l'ombre dans laquelle, par je ne sais quelle aberration, on aurait voulu nous laisser.

On croira peut-être que lorsque le Gouvernement nous aura voté une subvention pour édifier un pavillon, nous serons débarrassés de tout souci, c'est bien peu connaître les chinoïseries administratives, car ceux qui n'ont pas passé par cette filière, seuls ne peuvent se rendre compte des démarches et pertes de temps que nécessite le retrait de sommes votées par l'état ou par l'administration municipale.

Nous allons avoir à compter avec deux autorités bien distinctes, l'autorité préfectorale ou l'État, et l'autorité municipale ou la Ville, déjà dans cette dernière, pour que les syndicats ouvriers exposants puissent toucher une deuxième subvention, ils doivent produire non seulement des factures acquittées, ce qui est de toute justice, mais encore des factures sur papier timbré, il paraît que la loi est formelle, à ce sujet, pour une dépense de cinq ou six francs on doit fournir une facture sur papier de 60 centimes, de ce fait, quantité de syndicats exposants auront de cinquante à soixante francs de frais de timbres.

La Commission exécutive de l'Exposition ouvrière, s'est avec juste raison, émue de cette situation et a eu hier à ce sujet une entrevue avec la Commission du Conseil municipal chargée de contrôler l'emploi du crédit. Ces

messieurs dont je ne saurais trop louer le zèle, doivent s'enquérir des moyens propres à faire cesser cet état de chose, très préjudiciable à la réussite de l'entreprise des syndicats. Le comité supérieur de l'Exposition doit aussi être saisi d'une demande tendant à rattacher cette exposition ouvrière à l'exposition générale, non pas en tant que fonctionnement, car nous tenons avant tout à garder notre autonomie, mais pourtant il est de toute nécessité que nous ayons une consécration officielle, que nous soyons reconnus, en un mot; car, encore aujourd'hui beaucoup nous ignorent, trois mois avant l'ouverture de l'Exposition! Cela ne laisse pas que d'être surprenant, on en conviendra; une municipalité fait une exposition, vote pour cela, crédits sur crédits, dont un affecté aux syndicats ouvriers, le temps passe, l'Exposition se construit, toutes les attractions pour lesquelles on a voté des crédits sont en bonne voie de formation, d'aucunes ont même leurs bureaux établis dans la mairie centrale, elles sont connues, on fait autour d'elles une propagande assez forte, et seule cette malheureuse exposition ouvrière reste à l'écart, comme une pestiférée: c'est une nullité avec laquelle il est inutile de compter. On a probablement déjà escompté la déconfiture pour pouvoir à l'avenir nous jeter à la face, que nous avons échoué dans un essai de décentralisation artistique et industrielle.

C'est bien peu connaître les membres de la Commission exécutive que de rêver pareille chose car, quelles que soient les entraves que l'on mette à l'exécution de nos travaux, nous nous sommes promis d'arriver, et nous arriverons. Déjà certains maîtres ou industriels, se rendant compte que eux seuls ont des bénéfices à retirer de cette grande et pacifique manifestation du travail pour l'exécution de laquelle les ouvriers, pousseront leur intelligence à son *summum* de développement, leur prêtent un appui moral.

J'ai en maintes occasions, dans nos réunions de délégués, exposé à mes collègues, qu'étant donné la modicité de la subvention qui leur était allouée pour l'Exposition, ils devaient essayer du moins de s'adresser à leurs chefs d'atelier d'abord, pour que ceux-ci leur facilitent leur tâche par les moyens en leur possession, aux fournisseurs, ensuite pour essayer d'obtenir une remise sur les fournitures, où même celles-ci à titre gracieux, et c'est encore là une affaire commerciale au premier chef. Les fournisseurs n'ignorent pas que les trois quarts du temps, dans la plupart des ateliers ce sont les premiers ouvriers qui appuient le plus fortement sur certains achats ou produits, et quel est donc celui d'entre nous qui, ayant reçu d'un fournisseur d'excellents produits ou matériaux de toutes sortes à titre gracieux pour faire une exposition plus grandiose, n'essayerait pas par tous les moyens en son pouvoir de faire faire des affaires à ces fournisseurs, non seulement dans son atelier, mais auprès de ses collègues?

Jusqu'à ce jour, mes collègues se sont obstinément tenus derrière un terre à terre incroyable, prétendant que c'était chose presque impossible ou que seules quelques corporations privilégiées pouvaient espérer un certain résultat. Mais, enfin, réfléchissez donc à ce qu'est une Exposition proprement dite, c'est tout simplement une affaire commerciale dans toute l'acceptation du mot, pensez-vous que les

grandes maisons de production françaises qui viennent d'enterrer quelques centaines de milliers de francs à Chicago, l'ont fait par gloire ou par pur patriotisme. Non, soyez persuadés qu'elles espèrent bien dans un laps de temps indéterminé, il est vrai, se récupérer de tous leurs frais par la survente de leurs produits, et les fournisseurs auxquels vous auriez pu vous adresser, se tenaient probablement le même raisonnement.

Un délégué moins pessimiste que la plupart de ses collègues a pourtant mis mes conseils à profit, et ma foi, ne serait-ce que pour encourager et ses collègues et les fournisseurs, je ne puis résister au plaisir que j'éprouve d'annoncer qu'il vient d'obtenir, d'une forte maison de construction, un matériel très cher et une certaine somme pour produire pendant toute la durée de l'Exposition, quelques travaux qui viendront en aide à son syndicat pour faire une exposition plus grandiose et surtout plus attractive pour les visiteurs. J'ose espérer que ce gracieux exemple sera suivi et que le bon vouloir de chacun aidant, il nous sera donné de voir flotter haut et ferme, sur le pavillon de l'Exposition ouvrière, le drapeau de la France industrielle et artistique.

A. VALETTE.

LA VILLE DE PARIS

A L'EXPOSITION DE LYON

Dans sa séance du 29 décembre dernier, le Conseil municipal de Paris a décidé de participer à l'Exposition de Lyon. Il a voté, à cet effet, sur le rapport de M. Bouvard, inspecteur général des services municipaux d'architecture, un crédit de 30,000 fr. Le crédit n'est pas très élevé; mais il faut se souvenir qu'il a été accordé en fin d'année, dans la période difficile où les conseillers municipaux s'ingéniaient à trouver les moyens de boucler le budget sans taxes nouvelles. D'autre part, 35,000 fr. étaient votés en même temps pour l'Exposition d'Anvers. La part qui aurait été attribuée en d'autres temps à l'Exposition de Lyon s'est trouvée ainsi réduite de moitié.

M. Bouvard, le successeur d'Alphand, possède d'ailleurs le secret de faire de belles choses avec relativement peu d'argent. Il l'a montré maintes fois à Paris depuis quelques années; il tiendra à honneur d'en fournir une preuve nouvelle aux Lyonnais. Dans quelques jours M. Bouvard commencera à s'occuper de l'organisation du pavillon de la Ville de Paris à l'Exposition de Lyon. Que renfermera-t-il? Quels objets y verra-t-on exposés?

Quoique aucune décision officielle n'ait encore été prise à cet égard, nous pouvons faire connaître à nos lecteurs ce que sera cette exposition spéciale.

La ville de Paris entend prendre part à l'Exposition de Lyon par la représentation de ses services. C'est la vie de la capitale, ses manifestations les plus diverses, le fonctionnement de ce grand organisme, que les Lyonnais auront sous les yeux, en une réduction infinitésime. Les services de la préfecture de la Seine et ceux de la préfecture de police seront séparés. L'Enregistrement, l'Assistance publique,

la Voirie, l'Assainissement tiendront la plus large place pour la première, de même que l'Anthropométrie, les Sapeurs-Pompiers, le Laboratoire de chimie et les Epidémies seront les services de la police qui offriront le plus d'attraits.

Voici d'ailleurs, sauf modifications ultérieures, l'exposé sommaire des objets qui seront exposés :

Bibliothèques municipales. — Plan de Paris avec figuration des soixante-six bibliothèques municipales et des dix-sept bibliothèques populaires libres. — Photographies spécimens d'une bibliothèque municipale, d'une bibliothèque d'art et d'industrie.

Beaux-arts et travaux historiques. — Spécimens photographiques de la sculpture statuaire et de la peinture à l'Hôtel de Ville; documents concernant l'histoire générale de Paris.

Direction des affaires municipales. — Etablissements municipaux, charitables et sanitaires (Plans indiquant la nature et la situation de ces établissements). Photographies et plans d'un refuge de nuit, d'un refuge-ouvroir pour femmes, d'un orphelinat.

Approvisionnement. — Dessins représentant l'abattoir de la Villette, le marché aux bestiaux, les Halles centrales. Graphique donnant le prix moyen de la viande à Paris, plan d'ensemble des marchés de quartier.

Cimetières. — Vues des cimetières, d'un dépôt mortuaire; plan, coupe, élévation de l'appareil crématoire.

Statistique municipale. — Album statistique de la ville de Paris de 1865 à 1892 (cartogrammes et diagrammes).

Service municipal d'architecture. — Photographies et plans de la Bourse du travail, du lycée Buffon et du lycée Voltaire. Vue perspective du réservoir de Montmartre. Vue de la future mairie du X^e arrondissement.

Direction des travaux de Paris. — Documents concernant la police des constructions, objets employés pour le nettoyage et les travaux de la voie publique : machines balayeuses, tonneau d'arrosage, tombereau d'enlèvement, grue pivotante desservant les sous-sols des Halles centrales, appareil d'arrosage à la lance, cylindre compresseur à vapeur, série d'échantillons de pavés en bois. Promenades, plantations, éclairage. Vues de Paris moderne.

Eaux, dérivations, canaux. — Plan général de la canalisation dans Paris. — Pièces de fontainerie usitées dans le service des eaux.

Assainissement. — Coupe d'une maison desservie par l'écoulement direct à l'égout, types de siphons pour évier, baignoires, lavabos, chalets de nécessité. Plan général du réseau des égouts de Paris en 1893. Série des types des égouts.

Réservoir de chasse, bateau-vanne. Plan général des irrigations dans la plaine de Gennevilliers, système d'irrigation.

Enseignement primaire. — Travaux d'élèves des écoles maternelles, primaires élémentaires de garçons et de filles, et spécialement des élèves des ateliers de travail manuel des écoles de garçons et de filles.

Exposition analogue pour les écoles primaires supérieures et les écoles professionnelles.

Affaires départementales. — Hospices intercommunaux; asiles d'aliénés; travaux exécutés par les aliénés; vues des environs de Paris; dessins montrant la maison départementale de Nanterre, la maison d'éducation pénitentiaire de Montesson, destinée à remplacer la Petite-Roquette.

Finances. — Budgets de la ville de Paris et du département de la Seine.

Assistance publique. — Albums renfermant les plans des établissements hospitaliers, les vues photographiques des hôpitaux et hospices de Paris.

Mont-de-Piété. — Vues photographiques des principaux établissements du Mont-de-Piété. — Tableau du mouvement des magasins depuis la fondation de l'établissement (1 volume). Statistiques diverses.

Préfecture de police. — Service d'identification. Technique du portrait judiciaire. Modèles du petit mobilier construit spécialement pour faciliter la mensuration; instruments anthropométriques.

Laboratoire de Chimie. — Plans du Laboratoire, des cages à dessiccation; panneau de photographies reproduisant les instruments employés au Laboratoire; photographies microscopiques (denrées falsifiées).

Inspection des viandes. — Règlement, rapports concernant l'organisation et le fonctionnement de ce service dans le ressort de la préfecture de police.

Sapeurs-pompiers. — Plans de Paris avec les postes, casernes, périmètres et communications téléphoniques. — Matériel d'incendie. — Manœuvres. — (Photographies).

Secours publics aux blessés, noyés, asphyxiés. Appareils de secours et de sauvetage, brancards, bouées, lignes, gaffes, etc.

Voitures-brancards pour le transport dans les hôpitaux des malades atteints d'affections contagieuses.

Tel est l'ensemble des objets que la ville de Paris se propose d'envoyer à l'Exposition de Lyon.

Aussitôt que M. Bouvard aura réglé les principaux détails d'installation, son collaborateur, M. Maillard, inspecteur du matériel des travaux d'art, fêtes et expositions, se rendra à Lyon pour surveiller l'aménagement du pavillon de la ville de Paris.

A côté de cette exposition officielle s'élèvera une particulière qui la complètera : l'exposition des associations ouvrières de production auxquelles le Conseil municipal a alloué à cette intention, un crédit de 30,000 fr.

Nous dirons, dans un prochain article, comment les associations entendent employer cette somme.

COMITÉ DE LA PRESSE LYONNAISE

Le Comité de la Presse lyonnaise s'est réuni lundi, 15 courant, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil supérieur.

L'ordre du jour était celui-ci : *Question des entrées pour les journaux, à l'Exposition.*

Le Comité, après un échange de vues, a chargé son bureau de rédiger un projet qui sera soumis à une prochaine réunion.

M. Delaroche, en sa qualité de président, a présenté ensuite au Comité M. O. Lami, le nouvel administrateur délégué au Conseil supérieur.

Dans une causerie pleine d'amabilité et d'humour, M. Lami — passant en revue tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour pour l'Exposition et tout ce qui reste à faire — n'a pas cherché à dissimuler les difficultés de la tâche qui lui incombait, difficultés qu'il était assuré de surmonter si la presse lui accordait son appui.

« J'appartiens comme vous, Messieurs — a-t-il ajouté — à la franc-maçonnerie de la plume, je connais le pouvoir de la presse, je sais qu'en dehors d'elle, en dehors de son concours, il n'est pas de résultats à espérer.

« Je me trouve donc à l'aise pour répondre à certaine allusion faite au sujet des fonctions dont je viens d'être investi, fonctions qui m'associent à une œuvre essentiellement lyonnaise et m'imposent le devoir d'en assurer le succès définitif.

« A Paris, le particularisme n'existe pas : il n'y a pas de parisiens. Prenez, les uns après les autres, les ministres, les hommes placés à la tête des grandes administrations, tous — à de rares exceptions près — sont des parisiens de province et personne ne songe à leur reprocher.

« Ici, un journal m'a déjà fait le reproche de ne pas être lyonnais : tout le monde cependant ne peut pas être de Lyon. Je ne suis pas non plus parisien, mais par les travaux, par les fonctions que j'y ai exercé, j'ai pris droit de cité à Paris ; il en sera de même à Lyon, je l'espère, où je vais mettre au service de votre exposition si hardiment conçue, toute mon ardeur et toute mon expérience. »

M. Lami a dit ensuite qu'une des questions qui le préoccupaient le plus était celle des fêtes qui devront être données pendant la durée de l'Exposition. Il attache à cette question une importance prépondérante. En tant que « leçon de choses » une Exposition s'adresse à un public un peu spécial, connaisseur et studieux, forcément limité, c'est la foule, la grande foule qui assure le succès et il faut l'attirer, non pas seulement par les nombreuses attractions semées dans l'enceinte de l'Exposition, mais aussi et surtout par le bruit et le mouvement qui se fait autour d'elle, par l'éclat qu'elle projette, par les éléments de vie et d'animation qu'elle développe dans la ville où elle se tient, et que des fêtes méthodiquement échelonnées peuvent seules entretenir.

Au premier jour sera constitué un Comité, dans lequel, à côté de plusieurs notabilités prises dans le Conseil supérieur, devront entrer des membres de la Presse.

Ce Comité sera chargé de préparer les fêtes et d'assurer, par diverses combinaisons, les ressources nécessaires à leur célébration. Nous avons déjà un grand concours musical, une fête de gymnastique, il faut encore quatre grandes fêtes, pour lesquelles on n'aurait que l'embaras du choix : un carrousel militaire dont l'armée de Lyon formerait les éléments, une reconstitution historique des corporations de

Lyon avant la Révolution, cortèges, cavalcades, etc.

Outre les grandes fêtes, M. Lami voudrait voir se succéder, de quinzaine en quinzaine, des fêtes de quartier, auxquelles les habitants s'efforceraient certainement de donner un caractère original et pittoresque. Faire venir les étrangers, c'est bien, les distraire et les retenir le plus longtemps possible, c'est mieux et c'est à ce but que devront tendre les efforts du Comité des Fêtes.

Incidentement le Comité de la Presse, a été amené à se préoccuper de la question des théâtres : resteront-ils ouverts pendant toute la durée de l'Exposition ?

Le problème est complexe : il est évident que lorsque la foule afflue dans une ville, le théâtre devient le fond de la vie extérieure.

L'Exposition restera ouverte le soir, le Concessionnaire général, M. Claret, pour l'inonder des feux de la lumière électrique, s'impose une dépense qui ne sera certainement pas inférieure à 700.000 francs, s'ensuit-il de là qu'on doit tenir les théâtres fermés ?

L'Exposition du Parc de la Tête-d'Or éprouverait-elle un préjudice appréciable si les fêtes qu'elle compte offrir dans le Parc de la Tête-d'Or trouvaient une contre-partie dans l'intérieur de la ville et répandaient un peu de la manne bienfaisante qu'elles détiennent, sur les petits commerçants, les boutiquiers, et, en même temps, sur le personnel si nombreux et si intéressant que font vivre les entreprises théâtrales ?

Il serait fâcheux — à tous les points de vue — que Lyon fût privé d'opéra pendant l'été prochain.

Les promeneurs, les étrangers ont tous vu, dans leurs villes respectives, les pièces à succès, depuis que la mode des tournées dramatiques a prévalu, mais il n'est pas donné partout d'entendre l'opéra interprété comme il l'est à Lyon et cet attrait en vaudrait bien d'autres.

Lorsque nos hôtes de l'Exposition auront passé deux ou trois soirées consécutives sous la grande coupole du Palais principal, sous les hautes futaies du Parc éclairées *a giorno*, ils ne seront pas fâchés — croyons-nous — de se détendre un peu les nerfs dans un fauteuil des Célestins ou du Grand-Théâtre en applaudissant le vaudeville en vogue ou tel opéra dont l'interprétation serait confiée à des artistes *di primo cartello*.

Comme on peut en juger par les quelques aperçus qui précèdent, le problème des fêtes et des distractions à offrir aux visiteurs de l'Exposition est important et nous ne doutons pas que le Comité chargé de l'étudier n'arrive à le résoudre à la plus grande satisfaction de tous les intéressés.

Avant de se séparer, la Presse lyonnaise a tenu à assurer M. Lami de toute sa sympathie et du concours actif et bienveillant qu'elle entend continuer à l'Exposition de Lyon.

LA CHEMINÉE MONUMENTALE

De l'Exposition

Il est évident qu'une cheminée d'usine n'a en elle-même rien d'intéressant, si ce n'est

pour les industriels ; nous croyons cependant que l'élégance de la construction de la cheminée du Parc de la Tête-d'Or permet de faire une exception en sa faveur.

Les constructeurs ont réussi, en effet, à donner à cette cheminée un cachet décoratif faisant honneur à la fois à leurs connaissances techniques et à leur bon goût, et parmi les choses intéressantes que les visiteurs pourront admirer à l'Exposition de 1894, nous croyons que la cheminée monumentale doit occuper un bon rang.

La base est octogonale, forme qui donne à la construction une allure architecturale ; les panneaux de cette base présentent des moulures et même des *refouillements* qui peuvent donner aux connaisseurs une idée du talent des ouvriers certainement émérites qui ont collaboré à l'œuvre des entrepreneurs.

Le fût est de forme *tronc-conique*. Parmi les quatre types auxquels peuvent être ramenées toutes les cheminées d'usines : *cylindriques ; tronc-coniques ; prismatiques* et *tronc-pyramidales*, c'est le second qui donne la forme la plus propre à résister à la poussée du vent.

La section de ces cheminées est naturellement circulaire ou carrée. La seconde était employée beaucoup plus généralement autrefois. Comme on le voit par les hautes cheminées d'usine existantes, et qui atteignent des dimensions presque colossales, jusqu'à cent mètres. Cette préférence de la forme carrée était causée par la nécessité qu'on avait alors d'employer des échafaudages extérieurs.

Cette difficulté a été vaincue par le nouveau système de construction des cheminées par l'intérieur, généralement et on peut dire presque uniquement adopté maintenant.

La section circulaire a encore un autre avantage ; le cercle est la figure géométrique qui, sous le même périmètre, présente la plus grande surface, il est également la forme la plus convenable au point de vue du tirage, car la résistance due au frottement du courant d'air chaud montant contre les parois extérieures de la cheminée est inversement proportionnelle à la surface de la section et directement proportionnelle à son périmètre.

De plus, outre l'établissement du plan où l'on devra tenir compte de la charge sur les fondations, de la poussée du vent, de la surface de chauffe des générateurs ou de la qualité des combustibles employés, la construction d'une cheminée, en elle-même, est un travail des plus délicats et qui exige des ouvriers parfaitement exercés, non seulement parce qu'il s'agit de maçonneries véritablement architecturales, mais encore parce que ces dernières ont à résister à des pressions souvent très considérables, causées par certains vents régnants.

La stabilité des cheminées est due, en effet, principalement à l'horizontalité et à un contact parfait des diverses assises, ainsi qu'à leur symétrie rigoureusement exacte par rapport à l'axe.

Cela est d'autant plus facile à comprendre que ces constructions sont faites à l'aide de briques, c'est-à-dire de petits matériaux offrant par suite un nombre considérable de joints

On peut donc dire qu'une cheminée réunis-

sant toutes les conditions de stabilité, de bon tirage et d'exécution parfaite est une *œuvre d'art* véritable.

Le chapiteau est élégamment décoré et coiffé d'un couronnement crénelé en fonte, qui termine heureusement cette construction, que l'on reconnaît avoir été édifiée avec les plus grands soins et des matériaux de premier choix.

Nous terminerons cet article en disant que la cheminée monumentale de l'Exposition de Lyon en 1894 a une hauteur de 38 mètres et une section intérieure, au sommet, de 2^m0106.



Le Jardin de l'Horticulture

A L'EXPOSITION DE LYON

Nous sommes heureux d'offrir aujourd'hui à nos lecteurs le plan de l'exposition d'horticulture. Ce plan est celui de M. Francisque Morel, l'architecte-paysagiste bien connu à Lyon, et qui a été adopté au concours.

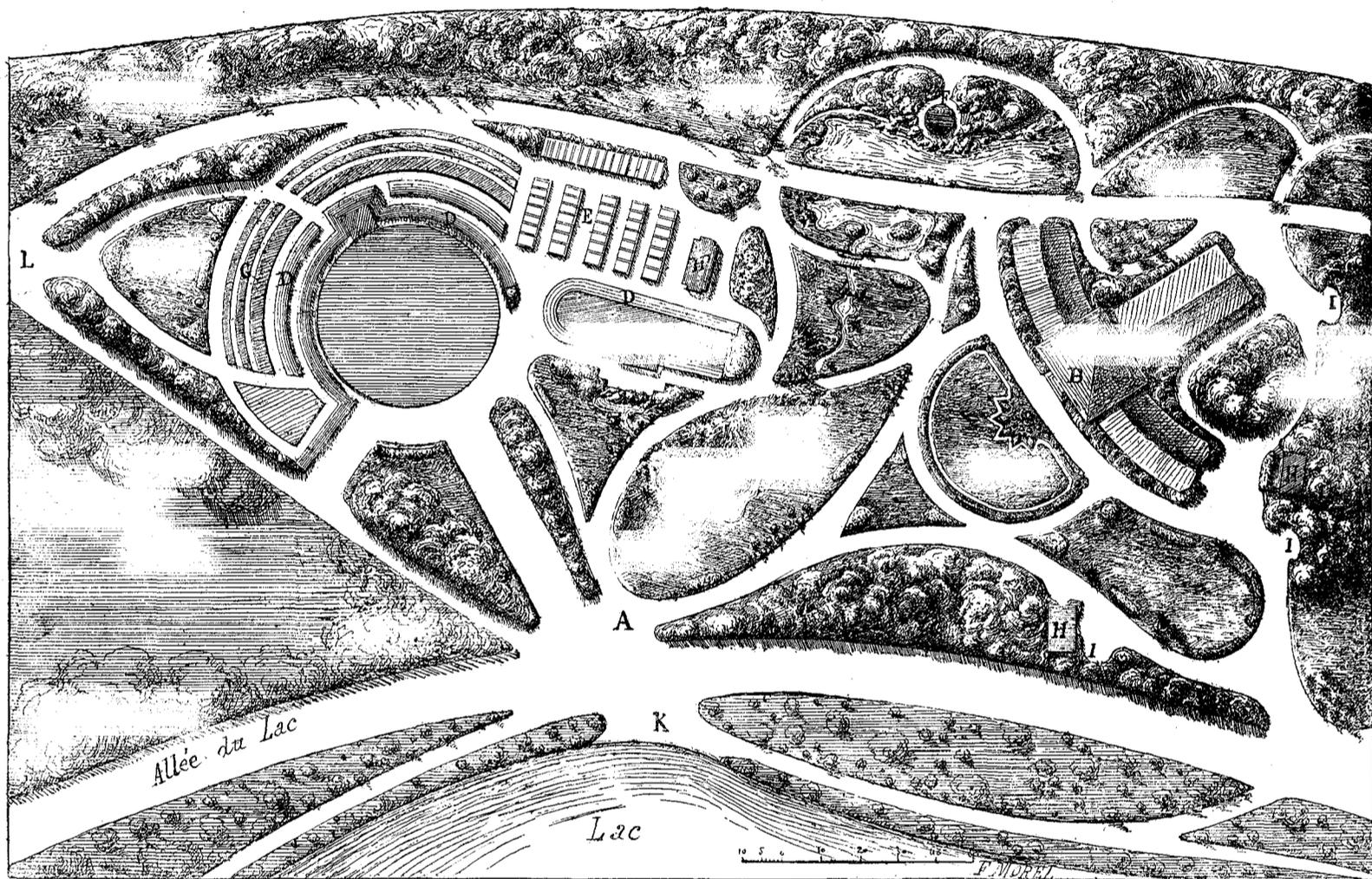
Nous avons, d'ailleurs, dans un de nos précédents numéros, parlé du concours et de son résultat.

Nous avons souvent eu à relater ici les travaux du Comité de l'horticulture, et nous avons constaté que le groupe X se distinguait, tout

particulièrement, par le travail opiniâtre de son comité, travail qui a produit ce résultat : c'est que l'exposition de l'horticulture sera complètement prête au jour fixé.

Si les horticulteurs lyonnais, favorisés aussi bien dans leur emplacement que dans leur budget, peuvent prétendre à soutenir dignement, l'année prochaine, leur vieille réputation, c'est au Comité organisateur qu'ils le doivent, c'est au dévouement de tous ses membres, mais surtout au zèle et à l'activité de ses présidents, MM. Faure et Gérard, et de son secrétaire, M. Antoine Rivoire.

On peut s'assurer déjà que le jardin sera particulièrement remarquable. Que ceux qui ont quelque habitude de l'architecture paysagiste donnent un coup d'œil sur le plan que



EXPOSITION DE LYON : JARDIN DE L'HORTICULTURE

nous figurons ci-contre, et ils pourront s'assurer que son auteur, M. Francisque Morel, a tiré le meilleur parti possible de l'emplacement concédé, tout en produisant une œuvre distinguée. Le tracé en est clair et s'éloigne du convenu, disons le mot des banalités qu'on rencontre souvent dans les jardins. Les places nécessaires à l'installation des produits ont été judicieusement distribuées : les allées sans être d'une largeur disproportionnée, sont habilement coupées par des dégagements qui permettront la fréquentation à une foule nombreuse.

L'eau indispensable dans un jardin d'Exposition a été employée avec une discrétion que commandait le voisinage du beau lac de la Tête-d'Or : un simple ruisseau, aux méandres déliés, s'échappe d'une grotte, suit le fond d'un vallon parsemé de rochers et coupé de quelques barrages. Il parcourt ainsi les princi-

pales pelouses du jardin comme un affluent naturel du lac vers lequel il se dirige.

Un des mérites de ce plan — non des moindres — est de dissimuler ces grandes tentes disgracieuses, mais utiles, dans lesquelles trouveront un abri les espèces rares et délicates des tropiques.

Voici maintenant l'explication du plan du jardin de l'horticulture :

A L'entrée principale se trouve à côté du débarcadère des bateaux électriques K

B Les grandes tentes se composent d'un pavillon central, de deux galeries latérales formant ailes qui se replient en s'adossant à deux massifs de grands arbres existants, et enfin d'une galerie à éperon qui s'enfonce dans l'espace vide que ces deux massifs laissent entr'eux. Cette disposition permet de ne pas perdre un pouce de terrain et de dissimuler de ce côté les limites du jardin par les grandes

tentes entourées de verdure et formant fond de tableau.

C Le Secrétariat sur une plate-forme ombragée dominant une source.

D Les galeries couvertes pour fleurs coupées, fruits, etc.

E L'emplacement des serres garnies de plantes.

F La grotte surmontée d'un pavillon.

G L'emplacement des arbres fruitiers, formés ou non, et des légumes.

H Pavillons divers réclamés par le concessionnaire général.

I Bancs et places de repos.

J Panorama de la guerre.

K Débarcadère des bateaux électriques.

L Station des tramways électriques.

Les personnes qui ont vu les Expositions d'horticulture tenues à Lyon depuis une quinzaine d'années, ont pu s'assurer que les produits des jardins, des vergers et des serres de

la région prenaient une importance chaque jour plus considérable.

Aux petites exhibitions du Palais-des-Arts et de la place Morand, ont succédé les belles fêtes horticoles du cours du Midi, à Perrache. Un magnifique jardin, du genre paysager, tracé à la hâte, exécuté encore plus vite, servait de cadre aux richesses végétales accumulées dans ses parterres, tandis que des tentes et des galeries recevaient les fleurs rares ou les fruits.

Si pour ces expositions qui ne durent que cinq jours, les organisateurs ont cependant enfanté des merveilles, on se demande ce qu'ils vont produire cette année pour étonner et recevoir dignement les étrangers nombreux qui viendront visiter l'Exposition universelle ?

Noblesse oblige !

Soyons certains qu'ils se surpasseront encore et qu'ils feront grand et beau.

EXPOSITION DE CHICAGO

Les exposants français qui se sont aventurés à Chicago savent maintenant à quoi s'en tenir sur le *puffisme* américain : les procédés dont on a usé à leur égard sont peu conformes — on en conviendra — aux belles promesses qui leur avaient été faites.

Nous n'avons pas besoin de rappeler ici que nos négociants, qui avaient tenu à honneur de représenter si dignement là-bas la soierie lyonnaise et de donner à notre grande industrie locale tout l'éclat et le brillant qu'elle comporte, se sont vus dans l'obligation de récuser le jury allemand qu'on prétendait leur imposer, et que de ce fait aucune récompense ne leur a été accordée.

A cet épilogue peu encourageant il faut ajouter aujourd'hui les conséquences de l'incendie de la *World's fair*, incendie qui a été particulièrement désastreux pour les exposants français.

Plus de trois cents caisses ont péri dans notre section : les envois de nos manufactures nationales n'ont pas été épargnés.

Un de nos confrères fait remarquer — avec raison — que le sans-gêne tout à fait yankee avec lequel les autorités de Chicago ont paru se désintéresser des garanties et précautions qui auraient pu prévenir ou atténuer les effets d'un tel sinistre pour nos nationaux s'ajoute aux divers traits qui nous avaient édifiés, dès le début de l'Exposition, sur la façon dont on entend dans le Nouveau Monde les vieilles lois de l'hospitalité. Le zèle d'émulation de nos artisans et de nos commerçants en sera fort refroidi. Déjà l'on dresse le bilan des avantages honorifiques ou réels et des pertes certaines ou des risques graves que comporte généralement la participation à ces immenses foires étrangères.

On remarque combien les encouragements officiels donnés par notre gouvernement à la section française de Chicago ont été mal justifiés par l'événement : ce que nos compatriotes rapporteront de plus clair de l'autre côté de l'Atlantique, avec celles de leurs caisses qui ont échappé au feu, ce sont, en dernière analyse, des décorations françaises et des rubans rouges

qui ne font bien qu'à Paris. C'est peut-être aller chercher bien loin et payer bien cher ce qu'on obtient si aisément ici. Il est donc probable que les prochaines invitations adressées aux représentants de notre commerce et de notre industrie pour des exhibitions sensationnelles rencontreront moins d'empressement et donneront lieu à plus de réserves et de prises de garanties.

A nos Lecteurs

Nous rappelons à nos lecteurs que nous tenons à leur disposition la table des matières du premier volume du Bulletin officiel de l'Exposition.

Prix : 0,10, prise dans nos bureaux, 14, rue Confort. — 0,15 par la poste.

La Photographie

A L'EXPOSITION

Le *Bulletin* donnera, dans un de ses prochains numéros, d'intéressants renseignements sur l'exposition que prépare la classe 11 du groupe IV : *Epreuves, appareils et procédés de la photographie*.

Avec l'importance que la photographie a prise à notre époque, quelques intéressés ont pu s'étonner qu'on eût groupé dans la même classe tout l'ensemble des appareils, procédés et résultats relatifs à la photographie.

C'est ainsi que cela s'est passé à toutes les expositions précédentes, même à celle de 1889, et si rationnel que cela puisse paraître d'admettre, entre la chambre noire et l'épreuve qui est obtenue avec son aide, une différence telle que ces deux objets ne puissent faire partie d'un seul et même concours, nous sommes encore loin du moment où le matériel et les procédés propres aux impressions photographiques, pourront former, à eux seuls, une classe distincte de celle des résultats et applications.

Pour expliquer cette confusion voulue, il est indispensable de constater, que la relation qui existe entre la nature des moyens et la valeur des résultats est tellement intime, qu'il est difficile de séparer les uns des autres; cette difficulté est précisément celle qui — jusqu'à présent — a commandé de grouper dans une seule classe tout l'ensemble, non seulement des moyens et des œuvres qu'ils produisent, mais encore des applications si nombreuses et si variées de la photographie.

Nous ignorons encore si l'Exposition de Lyon n'avisera pas à éviter un mélange aussi absolu de tous les arts qui concernent la photographie : ce mélange rendant fort difficile le classement des récompenses.

Dans le classement de 1889, on a pu s'étonner — à bon droit — de voir un ébéniste rapproché du fabricant de papier, de l'inventeur d'un procédé chimique, d'un photographe proprement dit, d'un savant ayant fait une intelligente application des procédés photographiques.

Avec l'esprit méthodique et raisonné qui préside à l'organisation de l'Exposition de Lyon, il est permis de supposer qu'une pareille confusion sera, sinon évitée, tout au moins atténuée dans la mesure du possible.

La classe XI pourra être fractionnée en spécialités distinctes comprenant, par exemple :

1° Les résultats photographiques de toute nature considérés en eux-mêmes ; 2° les applications diverses de la photographie ; 3° les inventions et les procédés ; 4° le matériel d'appareils, instruments et accessoires ; 5° les produits chimiques propres à la photographie.

Le même jury n'en jugerait pas moins l'ensemble de la classe, mais la récompense décernée à l'œuvre photographique se trouverait séparée de celle méritée par l'opticien ou par l'ébéniste.

Il est encore une autre distinction qui semble s'imposer, c'est celle qui doit exister entre le photographe professionnel et le photographe amateur.

On objectera, à cet égard, ce qui se passe dans les expositions de peinture où l'amateur et l'artiste de profession sont admis au même titre.

La comparaison est-elle admissible ? Le photographe de profession est le plus souvent un industriel au vrai sens du mot, il peut n'être pas un artiste ; il arrive même que la plupart des œuvres qui portent son nom, qui sortent de son établissement, n'ont pas été exécutées directement par lui ; l'amateur, au contraire, est l'auteur immédiat des œuvres qu'il expose.

Dans le premier cas on se trouve en face d'une maison industrielle, d'une maison de commerce ; dans le deuxième cas on a à juger le travail propre à un opérateur faisant de l'art photographique un dilettantisme spécial.

Il semble donc que ces deux éléments sont essentiellement différents l'un de l'autre et que, raisonnablement, ils doivent être classés et jugés séparément.

Ces diverses observations ont été présentées au jury lors de l'Exposition de 1889, mais il n'y pouvait être fait droit en présence du texte formel du programme officiel qui n'avait pas admis, au préalable, ces subdivisions.

Il est à souhaiter qu'à Lyon il soit procédé d'une façon plus rationnelle, en décomposant, tout au moins, le concours entre les diverses spécialités absolument distinctes, appelées à participer à la classe de la photographie.

Ces observations — nées de l'expérience déjà faite — n'enlèvent rien à l'intérêt général que présentera la classe II.

Les progrès considérables qu'a faits la photographie en si peu de temps, les services nombreux qu'elle rend à l'Art, à la Science, à l'Industrie, attirent plus spécialement l'attention sur tout ce qui se rattache à cette belle découverte.

En tête de ces progrès et dans la voie négative, il y a lieu de citer l'extrême sensibilité à la lumière des produits ou composés chimiques servant à l'obtention des prototypes, ou autrement dit du cliché.

Cette sensibilité permet de réaliser — comme on le sait — des impressions avec une rapidité telle, qu'il suffit, en pleine lumière, d'une durée de pose qui n'est que d'une fraction de seconde

infinitésimale, de quelques millièmes ou quelques centièmes de secondes.

Grâce à cette prodigieuse faculté d'y voir si vite et de fixer l'image réfléchie, la science — dont la photographie est devenue la véritable rétine — arrive aux applications les plus surprenantes, les plus inattendues : par exemple, à reproduire des astres errant dans l'espace à des distances où l'œil armé des plus puissantes lunettes n'a jamais pu atteindre.

C'est grâce à cette sensibilité, à cette acuité de vision photographique, que certaines nébuleuses invisibles ont pu être reproduites, que le catalogue des étoiles — arrêté à la 14^e grandeur — a pu être poussé jusqu'à la 17^e grandeur.

Ce fait — d'une importance considérable, — est basé sur la possibilité, fournie par l'impressionnabilité photographique, d'y voir mieux à mesure qu'on pose plus longtemps.

Notre œil s'arrête à une puissance de vision qu'il ne peut dépasser, regardât-il encore plus longuement dans la même direction. Il n'en est pas de même de l'objectif photographique : après une pose de vingt secondes — par exemple — il perçoit et reproduit des objets qui n'auraient pu s'imprimer sur la plaque sensible en dix secondes, et ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les images vues et reproduites photographiquement, se trouvent en dehors de toute vision directe, même en nous aidant des instruments d'optique les plus perfectionnés.

(A suivre.)

Nouillettes aux Œufs RIVOIRE & CARRET

BULLETIN FINANCIER

Situation. — Le projet de loi de conversion vient d'être déposé par le ministre des finances. C'est une réduction pure et simple de 4 1/2 en 3 1/2 inconvertible pendant 8 ans. De ce que nous avons pu juger des tendances d'une partie du public, nous craignons fort qu'un déclassement important s'en suive, non pas par suite de demandes de remboursement, mais par réalisation du 4 1/2 actuel avant la conversion. Ce titre qui était jusqu'à présent supérieurement classé, va passer aux mains de la spéculation et constituera, pendant quelques mois, un flottant d'une certaine importance.

La baisse sur l'Italien s'accroît de plus en plus; les pessimistes qui entrevoyaient le cours de 75 comme une limite à la réaction, sont eux-mêmes étonnés de voir le cours entamé. Il n'y a rien malheureusement qui puisse faire espérer une reprise.

L'Extérieure subit la mauvaise tendance générale et perd le cours de 63 si énergiquement défendu jusqu'ici.

Les fonds turcs cependant, conservent une bonne fermeté.

Obligations. — Malgré, ou plutôt à cause même de la proximité d'un nouvel emprunt, les titres de la Ville de Paris sont en légère avance sur les cours précédents. L'emprunt en question serait de 117 millions destinés à des travaux d'assainissement.

Les obligations du Crédit Foncier ont un marché actif et bénéficient d'une petite plus-value. Elles sont en général plus avantageuses que les obligations Ville de Paris.

Les obligations de nos grandes lignes ont peu varié et suivent en général les fluctuations de nos rentes.

Les Lombardes anciennes, coupon détaché, sont assez fermes à 303.

Les obligations des Chemins autrichiens justifient nos prévisions et s'élèvent jusqu'à 436 pour la 1^{re} série. Nous croyons qu'on peut aussi bien

se porter sur les autres séries qui sont meilleur marché.

Sur les nouvelles reçues de Lisbonne, les différents titres du groupe portugais se sont relevés assez sensiblement. Les Cacérés remontent à 125, les Ouest Espagne à 105. Les Portugaises 3 % cotent 103 et les 4 % 130.

Dans la catégorie des obligations de Sociétés industrielles, les changements sont de peu d'importance.

Les obligations des Tramways de Lyon sont à 315, prochain coupon en avril.

La Dombrowa a été recherchée jusqu'à 515 et la Briansk à 500.

Les obligations de l'Horme continuent à être agitées; les variations de 5 à 10 francs sur ces titres ne sont pas rares.

Cuivres de Lyon-Mâcon calmes à 442, prochain coupon en avril.

Les obligations Richarme sont demandées à 512,50, mais le titre est rare.

Les Russes méridionale restent à 459, coupon détaché.

Les Valeurs serbes ont un peu repris, mais nous restons toujours mal impressionné à l'égard de ces fonds.

Les Tabacs portugais restent à 320 avec un marché des plus restreints.

Les obligations Madagascar sont faibles à 460, sur les nouvelles de l'île qui laissent à désirer.

Sociétés de Crédit. — Le Crédit lyonnais est l'objet de bons achats. Les résultats connus de l'exercice écoulé, font espérer que le dividende pourra être maintenu à 30 francs, si, d'ici l'assemblée, aucun incident grave ne se produit. On escompte aussi les résultats de la conversion qui ne peuvent manquer d'être importants pour lui, vu la multiplicité de ses guichets.

Le Comptoir National se rapproche du pair; le paiement d'un acompte de 12 50 vient d'être annoncé.

Les cours de la Banque de Paris et des Pays-Bas ont profité de la tendance générale du groupe et s'établissent à 630, ex-coupon de 20 francs.

La Banque Ottomane gagne chaque semaine quelques points et finit à 610. Cette Société étudie plusieurs affaires intéressantes qui verront, sans doute, le jour dans le courant du semestre.

Métallurgie et Mines. — Dernièrement, a eu lieu à Vienne, la réunion plénière des délégués des Compagnies métallurgiques Austro-Hongroises. A l'aide de concessions faites par les usines hongroises au profit du groupe de Bohême, l'accord a été rétabli et le cartel est définitivement renouvelé pour trois ans.

En France, les Etablissements travaillant pour la Marine sont toujours abondamment pourvus de commandes. Les actions de Fourchambault-Commentry ont monté, mais cette hausse est principalement due aux espérances que fait concevoir le bassin houiller de Décazeville.

L'industrie minière dans la Loire marche bien, les prix sont satisfaisants et les ventes ont un bon courant.

On estime que les résultats de l'exercice 1893, seront à peu près les mêmes que ceux de 1892, pour le Montrambert et pour le Saint-Etienne. Cette dernière Compagnie profitera en 1894 de la découverte de la 13^e couche.

Extraits de la Revue hebdomadaire, de MM. E.-M. Cottet et Cie, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

SATIN PAPIER-CIGARETTE
Le plus fin : Donc le meilleur.
Cahier vergé pour amateurs.
Cahier gommé p. cigarettes d'avancé
BOIS FRÈRES, Lyon.

GRAND SALON BELLECOUR
SYSTEME LESPÈS DE PARIS

LOUIS, Coiffeur

LYON, rue de la République, 68, entresol, LYON

FLEURS POUR MODES
Maison de Gros
PARURES DE MARIÉES
Plantes d'appartement
ARTIFICIELLES COURONNES MORTUAIRES

V^o Louis GREL, 18, c. GAMBETTA, LYON

Manufacture de Chaussures
G^{ve} LEPLANT & E^d CRÈS

Nouvelle Usine à vapeur, Bureaux
et Magasins

71, cours Lafayette prolongé.
LYON-VILLEURBANNE

MAISONS DE VENTE :

Lyon - Marseille - Bordeaux - Toulouse - Saint-Etienne

SUCCURSALES DE LYON :

CORDONNERIE GÉNÉRALE

57, place de la République et passage Hôtel-Dieu

AU PHÉNIX

CORDONNERIE DU HIGH-LIFE

48, rue la République

CORDONNERIE SPÉCIALE

4, rue Saint-Pierre

GROS ET DÉTAIL

Commission - Exportation

MATÉRIEL PERFECTIONNÉ

CHABLY APÉRITIF
DIGESTIF
au Vina Calissaya
et Vins Français
VENTE EN GROS
C. DESPLACES
LYON

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique

Porte-voix, Paratonnerres

Anc^o Maison **CHOLLET & RÉZARD**

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière

et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

G^{DE} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2'50 — DINERS 3'

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

Parait tous les dimanches : le **Progrès Agricole et Viticole**, journal d'Agriculture et de Viticulture, 15^e année. — Prix de l'abonnement : France : un an, 12 fr. Recouvré à domicile : 12,50.

Le **Progrès Agricole** offre à ses lecteurs de nombreuses primes gratuites.

Agenda Vermorel, pour 1894 agricole et viticole, à l'usage des agriculteurs, viticulteurs, ingénieurs, agronomes, etc., Élegant carnet de poche, fermoir élastique poche intérieure, contenant outre les feuilles de l'Agenda destinées à écrire les notes journalières : recueil des renseignements les plus utiles aux cultivateurs et aux vigneron : Franco : 2 fr. 75.

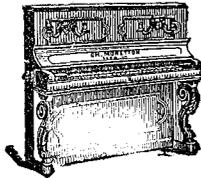
Agenda vinicole et du commerce des vins et spiritueux pour 1894, par Vermorel, à l'usage des négociants en vins, propriétaires, viticulteurs, maîtres de chais, cavités, etc. : Franco : 3 fr.

Pour recevoir franco ses ouvrages, adresser les demandes et le montant en un mandat-poste à M. le directeur du **Progrès agricole et viticole**, à Villefranche (Rhône).

PIANOS

Ancienne Maison VIENNET
CH. MORETTON & C^{IE}, Succ^{RS}
 9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE
 au comptant
 et
 à crédit



Location.
 Accords.
 Réparation.
 Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

GRAND HOTEL DE RUSSIE

LYON Eclairage électrique dans les chambres. - Appartements depuis 2 fr. LYON

G^{de} BRASSERIE-RESTAURANT de l'EXPOSITION

Située dans l'enceinte même

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE — MAISON DE 1^{er} ORDRE
Grande Salle pour Noces et Banquets

SALONS PARTICULIERS



LE VIN D'OR

Apéritif
 A BASE DE QUINQUINA
 MEILLEUR QUE TOUS LES MADÈRE
Louis Ferber & Fils
 LYON

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR
 42 et 44, cours de la Liberté, LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES
 LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis,
 Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

MANUFACTURE D'APPAREILS
 POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ
Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

BUGNOD & GARNIER

LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ
 Depuis 250 francs.
 CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des
LAMPES GAZO-MULTIPLEX
 Magasin d'Exposition et de Vente : place des Terreaux, 2.

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients;
 mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de
 nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire
 avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12,
 Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

L'ÉBLOUISSANTE

Peinture en toutes teintes : minérale, liquide, siccatif, brillante, économique et inoffensive. Prête à être employée par n'importe qui, pour intérieur et extérieur, sur bois, plâtre, ciment, métaux et matériaux. Résiste à toute température et aux lavages. Son emploi est des plus faciles; il est parfaitement inutile de donner des couches d'impression soit à la céruse, soit au minium; ce serait une dépense inutile.

Avec la peinture l'Éblouissante on économise aussi les couches de vernis puisqu'elle donne elle-même l'aspect de l'émail.

Prix du bidon de 1 kilogramme, quelle que soit la couleur, 2 francs. — Envoi f^o de la carte des diverses teintes.

Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort.

Exposition de Lyon 1894

AGENCE MÉJEAN ET C^{IE}
 6, place des Terreaux.

Organisation spéciale pour la représentation à l'Exposition. 25 0/0 d'économie.

Renseignements commerciaux, contentieux et recouvrements. Vente et achat de fonds de commerce, propriété, immeubles et industrie.

Prêts hypothécaires. Placement pour employés et domestique des deux sexes.

EXPOSITION DE LYON
 Service d'annonces

S. CAUSSE

60, Rue de l'Hôtel-de-Ville
 BUREAUX DE L'ALLIANCE

SPÉCIALITÉ DE POSTICHES

pour dames, perruques, cache-folie, tours, nattes, chignons, etc., etc. — Prix modérés.

Maison Roustan
 63, r. Hôtel-de-Ville, au 1^{er}, Lyon

OFFICE DES BREVETS D'INVENTION

Français et Étrangers
 (Ancien Cabinet J. FEULLAT, fondé en 1849)

Dessins, Dépôts, Marques de Fabrique

P. BROCARD

Ingénieur, Expert près les Tribunaux
 34, rue Ferrandière, Lyon

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Ch. BRISEBARD, fabricant à Besançon (Doubs)



MÉDAILLE de BRONZE — Paris 1889
 MÉDAILLE d'ARGENT — Besançon 1893
 MÉDAILLE d'OR — Monaco 1893

Montres en tous genres, garantie de 2 à 10 ans; Chronomètres, Chronographes, Tachymètres pour employés de chemins de fer, Montres non magnétique, etc., etc.

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

J. SAMBET

Place de la Miséricorde, 12, LYON

Fournisseur des Hôpitaux

PRODUITS AU GLUTEN
 Pain, Pâtes et Chocolat

Livraison à domicile

ET EXPÉDITIONS

Cuisson tous les Jours

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

OR-EXPRESS

Pour dorer soi-même au Pinceau

tous les objets et entre autres, cadres de Glaces ou de Tableaux, Vases, Pendules, Ornaments d'église, Statuettes, Meubles de fantaisie, Bagues de tentures, etc.

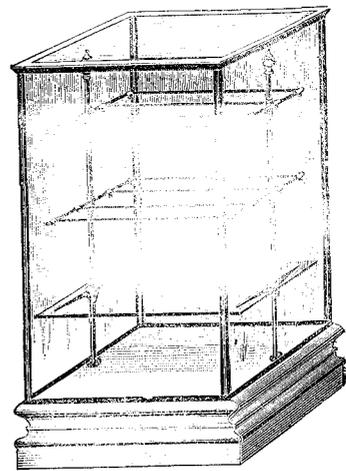
On peut aussi faire l'application sur tous les matériaux et tous les métaux.

Cet or est préparé en poudre, d'une manière scientifique et par les procédés les plus perfectionnés; après application, cette mixture qui sèche en 5 à 6 minutes produit absolument l'effet de l'or.

La boîte contient deux flacons d'or-express, un flacon de fixatif spécial, un plateau en métal, un pinceau et un mode d'emploi.

Prix : 2 francs

Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon



SPÉCIALITÉ

DE VITRINES ET ÉTALAGES

Pour Exposants

SUR DEMANDE

Plans et Devis

M^{SON} GRANDCHAMP

36, Rue de la Gare

VILLEURBANNE

DÉPOT

6, Rue Jean-de-Tournes

AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS